



Paris, le 06 janvier 2012

Commission Tennis Entreprise

Cher(e) Ami(e),

Vous trouverez ci-joint **les bulletins d'engagements** pour les prochaines compétitions Tennis Entreprise. De nombreuses modifications ont été apportées aux règlements sportifs. Elles vous sont signalées par un trait vertical en marge. Vous voudrez bien en informer les **capitaines d'équipes**.

Nouveau format du double

Dans toutes les compétitions homologuées par la FFT, pour lesquelles les joueurs de simple sont susceptibles de jouer en double, les doubles sont désormais joués avec un super jeu décisif en 10 points en lieu et place du 3^{ème} set. Le nouveau format introduit le point décisif à 40 A dans les 2 premiers sets. L'équipe qui reçoit le service choisit le côté.

Championnat de Paris

- Equipes masculines
 - Quatre simples et un double
 - Nouveau format de double
- Equipes féminines
 - Trois simples et un double. La partie de double compte 2 points.
 - Nouveau format de double.

Coupe de France Masculine

Cette coupe est ouverte aux joueurs classés en 4^{ème} série au classement de **début d'année sportive et n'ayant jamais été classés 15 et au dessus.**

Deux simples et un double.

4 joueurs minimum : ancien format de double

Coupe de France Mixte

Cette coupe est ouverte aux joueurs classés en 4^{ème} série au Classement de **début d'année sportive et n'ayant jamais été classés 15 et au dessus.**

Aux joueuses NC à 30 au classement en **début d'année sportive et n'ayant jamais été classées 15 et au dessus.**

Deux simples messieurs, un simple dame et un double mixte.

Les joueurs et joueuses de simple peuvent participer au double, nouveau format, qui apporte deux points.

Coupe Féminine Francilienne

Cette coupe est ouverte aux joueuses classées 4^{ème} série au classement de début d'année sportive et n'ayant jamais été classées 15 et au dessus.

- 3 simples

Les règles à respecter pour les inscriptions sont les suivants :

- Un bulletin par compétition et par équipe. Faites attention... Dames.../..messieurs.../..coupes.../..championnat.
- Tout club ou section n'ayant pas réglé sa cotisation statutaire 2012 ne pourra participer à ces championnats.
- Tout bulletin arrivé sans le règlement ne sera pas pris en compte.
- Le bulletin doit être accompagné du règlement de **32€ par équipe**.
- Le ou Les bulletins doivent être renvoyés avant le 07 février 2012 (cachet de la poste).
- Les rencontres débiteront en mars 2012.
- **N'oubliez pas de remplir le Code de Conduite qui figure sur les bulletins d'engagement.**

Extrait des règlements des épreuves par équipes :

« Un club engagé en Championnat de France doit obligatoirement engager une équipe deuxième en Championnat régional. *Dans ce cas, les 4 joueurs (équipes masculines) ou 3 joueuses (équipes féminines) les mieux classés de la Division Nationale ne peuvent pas participer en division régionale, ni aucun autre joueur d'un classement supérieur à celui du moins bien classé de ces joueurs.* »

A vos stylos....

Avec toute notre amitié,

Yves LANDRY
La Commission Tennis Entreprise

P.J. : un bulletin d'engagement par compétition, à savoir, pour le Championnat de Paris, les Coupes de France masculine et mixte ainsi que la Coupe Féminine Francilienne.